Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte
Band: 17 (1911)

Artikel: J. G. Zimmermanns Brief an Haller : 1767-1775
Autor: Ischer, Rudolf
Kapitel: 193: Brief Nr. 193
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128622

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

consequent aime à contester leur autenticité. Il y auroit bien des choses à dire sur cette matiere, mais les tems ne sont plus où l'on osoit prononcer ce beau vers: wer frey darf denken, denket wohl.

Oserois-je vous prier, Monsieur et très cher Patron, de m'expliquer le phenomene suivant. Il y a 15 jours que j'allai voir sur la fin du jour un enfant très legerement attaqué de la petite verole, et agé de près de trois ans. Il entra en sautant dans la chambre à demi obscure, subitement je vis tomber à terre de sa veste et de ses culottes quatre à cinq flammes d'un feu un peu pale et de la largeur d'une main; trois disparurent tout de suite, une resta pendant quelques moments sur le plancher, une autre y resta plus d'une bonne minute, devint peu à peu plus petite et enfin disparut. Je touchai l'endroit où elle s'etoit fixée du doigt, je fis apporter une chandelle et je trouvai à cet endroit une petite tache gluante. Bientot après je fis encore sauter ce garçon, et il sortit encore une flamme de ses jambes. Sa mere et sa sœur ont vu tous ces phenomenes comme moi, ainsi ce n'est pas un vice de mes yeux.

L'epidemie de nos petites veroles touche à sa fin. Nous avons eu dans Brugg au delà de quatre-vingt enfants attaqués de cette maladie, cinq en sont morts, de mes malades il n'en est mort aucun.

J'espere que toute votre chere famille se porte bien.

Brugg ce 30 Novembre 1767.

Zimmermann.

193.

(Bern Bd. 27, Nr. 118.)

Vous m'avés rendu le plus grand service par les nouvelles que vous avés bien voulu me donner de

nos affaires. Le secretaire de notre ville est depuis trois semaines à Berne, et lui qui n'a eu d'autre instruction que d'obeir directement aux ordres de L. L.E.E. du senat, c'est à dire de paroitre et de produire nos privileges, laisse dans une ignorance totale ceux qui l'ont envoyé sur la marche de cette affaire, n'ecrit aucune lettre au conseil, ne fait entrevoir que par des propos vagues que cette negotiation est bien plus difficile que celle de l'affaire de Burlin, que L. L. E. E. sont tous contre nous, et ordonne depuis Berne qu'on n'en doit point parler à Brugg. J'avoue qu'un pareil procedé de la part d'un deputé de notre ville m'indigne d'autant plus que nos benêts n'en osent pas dire un mot. Je vois par ce que vous m'avés fait l'honneur de me mander que cette affaire ne va pas si mal, que l'intention de L. L. E. E. ne tend pas à la destruction de notre liberté, et que bien loin que tout soit contre nous, nous avons pour nous le plus puissant parti dans le senat, c'est à dire le parti du magistrat de Geneve.

Il seroit bien dur de croire que l'ecrit de 1447 est forgé puisqu'il n'a point de sceau. On voit qu'il en avoit un, et les fragments subsistent encore dans le tiroir de nos archives, où l'on n'a conservé que ces lettres qui renferment nos privileges. La façon d'apposer un sceau de ces tems là a eté telle qu'assurement un sceau pareil ne peut pas durer plusieurs siecles ; on se contentoit (comme on le fait encore aujourd'hui en France) de coller un tas de cire sur un pendant de parchemin. Après cela qui avoit-il de plus naturel que de supplier L. L. E. E. de confirmer derechef nos privileges après que nos archives ont eté brulées par Thomas de

Falkenstein en 1444? Qui avoit-il de plus naturel encore que de nous accorder cette grace en 1447 dans des tems assés difficiles, et où il importoit qu'un pays conquis depuis si peu de tems fut affidé à son souverain?

Il est vrai que nous n'avons pas exercé tous ces privileges. Insensiblement les appels sont allé à Berne, et selon l'ecrit de 1447 konnten wir unsere Freyheiten ausüben, ohne jemand dafür verantwortlich zu sein. Cette clause donnoit un très grand pouvoir à nos magistrats sur nos bourgeois, et je remercie la Providence de ce que cette clause a eté aneanti par les appels. Il vaut au delà de toute expression mieux d'être jugé en dernier ressort par L. L. E. E. de Berne que par le magistrat de Brugg.

Permettés après tout ceci, Monsieur et très gracieux Patron, que je vous supplie de faire ce qui est en votre pouvoir pour que notre liberté reste sur le pied actuel, et que la lettre de 1447 nous soit rendue. Je vous ecris ceci de mon propre mouvement, et sans que j'en aye dit un mot à qui que ce coit. On me trouveroit ici très ridicule, si on savoit que j'ai osé parler à quelqu'un de nos seigneurs en faveur de notre ville, tandis que ses interets sont entre les mains d'un aussi grand negociateur que celui que nous avons à Berne.

Permettés encore que je vous supplie de vouloir bien me faire l'honneur de me mander ce qui se passera dans la suite devant L. L. E. E. à l'egard de cette affaire puisque sans vous il seroit impossible d'en apprendre quelque chose, toute cette affaire etant traitée comme un secret de famille entre le Deputé Zimmermann et son pere l'avoyer.

Je passe à d'autres objets. C'est assurement un probleme que je ne resoudrai point que le senateur en question soit le defenseur de representants de Geneve. Je n'ai pas l'honneur de le connoitre par moi-même; mais on m'a dit en tout tems qu'il avoit une haine decidée pour les villes, qu'il haissoit en particulier la notre, et qu'il se declaroit tout net contre tout ce que l'on appelle *Ussbourger*. Vous ignorés peutêtre que lorsque vous etiés à Roche, il a proposé en pleine assemblée de la societé œconomique qu'il ne faudroit plus donner de prix à un Ussbourger, et que toute la societé œconomique lui a repondu, comme elle le devoit, par un grand eclat de rire.

J'ai toujours evité de vous parler de *Rousseau*, puisque j'ai vu que je ne devois jamais toucher cette corde, si je voulois conserver vos bonnes graces; mais vous m'en parlés par la premiere fois sur un ton qui m'ouvre le cœur. Voici donc ma profession de foi. J'ai lu tous les ouvrages de Rousseau, je les ai lu (à l'exception du contrat social) avec le plus grand plaisir, puisqu'ils m'ont paru superieurement bien ecrit, mais je n'ai jamais ajouté la moindre foi à aucun des systemes de Rousseau. J'avoue que plusieurs de ses reflexions particulieres m'ont plu, puisque je les croyai vraies; j'avoue encore que tout ce qu'on m'a raconté du caractère de Rousseau m'a donné de l'enthousiasme pour sa personne, lorsqu'il fut chassé de la France; mais cet enthousiasme a passé peu à peu, et il fut aneanti lorsque j'ai lu sa controverse avec Hume, où il me parut qu'il s'etoit conduit (pour parler honnetement) comme un fou.

Je n'ai jamais douté que les lettres ecrites de

la Montagne ne soient la cause de troubles de Geneve. Je vous avoue que ces troubles ne m'ont interessé que par l'impression singuliere qu'elles me paroissoient faire sur M. le Duc de *Choiseul*, sur la Democratie de Zuric et sur l'Aristocratie de Berne. J'ai eté stupefait de voir le ministre d'un grand Royaume passionné dans une affaire si petite pour lui, le magistrat de Geneve hautement soutenu par les Democrates de Zuric, et les Democrates de Geneve tendrement favorisé par plusieurs Aristocrates de Berne. J'ai regardé en general les magistrats et le peuple de Geneve comme des Enthousiastes acharnés qui s'entretuoient pour des sophismes. *De tout tems très decidé qu'un gouvernement democratique etoit un gouvernement detestable*, j'ai pourtant admiré la fermeté des Representants, puisqu'on admire tout ce qui demande de la force d'esprit, et ce qui coûte cher à la nature humaine. Mais en verité je n'ai pas pu m'empecher de vouloir beaucoup mal, soit aux 25 perruques, soit aux 4000 Tiniasses (?) de n'avoir pas pu s'accorder entre eux.

Pour en venir enfin plus près à votre lettre, je vous declare, Monsieur et très cher Patron, que je trouve que tout homme qui venge sur sa patrie ses torts particuliers *est un homme detestable;* et que tout homme qui quoique refusé par sa Patrie prefereroit mille morts à l'idée de la servir avec moins de zele qu'auparavant, est à mes yeux un homme dont il faut dire: *the elements so mixt in him, that nature might stand up and say to all the world, this is a man.*

Permettés encore que je vous dise quelques mots de mes amis qu'on regarde comme des Rousseauistes.

Le premier est *M. Iselin*, Rathschreiber à Basle dont le *Juif Moise* de Berlin dit (Allg. deutsche Bibliothek Vol., IV Facs. II p. 237): man kann dieses ganze Werk (Geschichte der Menschheit) als die gründlichste Widerlegung der Rousseau'schen Meinungen ansehen. Le second *M. Lavater*, l'auteur des Schweizerlieder, le plus sincere chretien dans la theorie et un des hommes du monde les plus actifs et les plus ardents dans la pratique de toutes les vertues chretiennes, homme très rare à cet egard, digne d'être un second Reformateur de son eglise, et qui deteste les miserables raisons que Rousseau a mis en avant contre la verité de notre Religion. Le troisieme est le Dr. *Hirzel* dont vous trouvés l'apologie dans l'eloge de *Blarer*. Le quatrieme est un ami anonyme qui vient de publier Geschichte der drey letzten Lebensjahre Jesu. 1. Thl. Leipzig 1768, et Prüfung der philosophischen und moralischen Predigten, Berlin 1767; et je vous avoue que je voudrois que le premier de ces ouvrages (l'un et l'autre se vend à Zuric) fut entre les mains de tout le monde, et le second entre les mains de tous nos Theologiens et Predicateurs, ils n'en seroient tous que meilleurs.

Voilà mes amis Rousseauistes; j'en ai un encore qui est audessus de tous mes eloges, et que vous aimés autant que je l'aime, c'est un très grand medecin, je ne le nommerai pas, il a dit publiquement autant de bien de Rousseau que moi, et je crois qu'au bout du compte il en pense comme moi.

Je ne savois pas que la nouvelle edition de vos Poesies doit se faire à Gottingue, ainsi tout ce que j'ai dit de Walthard est inutile. Mais je parlerai à Füesslin et Compagnie d'une edition de vos ouvrages

allemands en prose, et surtout du methodus studii medici; voilà des libraires plus traitables à ce que je crois que ceux de notre pays.

Pardonnés Monsieur et très cher Patron la sincerité avec laquelle je me suis ouvert à vous sur plusieurs objets: si à quelques egards je me suis expliqué mal ou pas convenablement, je vous prie de m'excuser par les interruptions continuelles auxquelles j'ai eté exposé pendant que j'ecrivois cette lettre, et quant à ce que je vous ai dit soit contre le deputé, soit, contre le magistrat de notre ville, je vous supplie de n'en faire mention à qui que ce soit, puisque cela pourroit faire du tort aux uns et aux autres.

Br. ce 7 Dec. 1767.

Zimmermann.

Encore un mot. Que dois-je penser d'un ecrit intitulé: Defense apologetique du comte *de Porte*, Gentilhomme du feu S. A. S. Msgr. le Prince Stadhouder et General-Major au service des Etats-Generaux, adressée à leurs Excellences du conseil souverain de la Republique de Berne, par M. *Loyseau* de Mauleon, l'avocat des *Calas*, Paris 1767?

194.

(Bern Bd. 28, Nr. 5.)

Je ne crois pas que vous ayés souffert du malheur qui vous est arrivé vis à vis de M. *Wagner* ce que j'en ai souffert. Si seulement vous n'eussiés pas echoué vis à vis d'un M. Wagner! Mais Berne a voulu se peindre, et j'avoue qu'il n'y manque pas un trait.